



# L'INCORRUPTIBLE

Bulletin des AMIS DE ROBESPIERRE (ARBR)

n° 73

septembre 2010

« Le peuple ne demande que tranquillité, justice, que le droit de vivre; les hommes puissants, les riches sont affaiblis de distinctions, de trésors, de voluptés. » (ROBESPIERRE)

Editorial de Michel CSANYI

## Le peuple français LIBERTE EGALITE FRATERNITE

La devise "Liberté, Egalité, Fraternité" est issue de la Révolution française : elle apparaît dans le débat public avant la proclamation de la Première République, dès 1790.

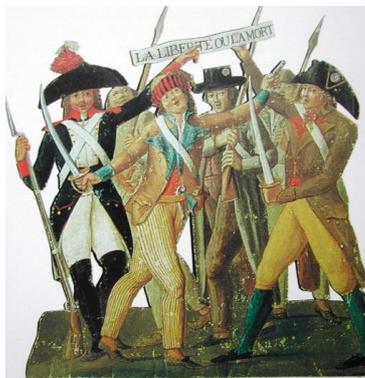
Alphonse Aulard suggère que la fabrication de la devise s'est échelonnée en trois mouvements, chacun d'eux correspondant à une époque distincte du processus révolutionnaire. D'abord la Liberté, concept le plus populaire des premiers jours de la Révolution. Puis le 10 août ouvre la carrière de l'Egalité. Il faut attendre la fin de la période montagnarde pour voir donner sa chance à la Fraternité. Le rythme ternaire de la devise est donc un rythme de succession temporelle. Albert Mathiez, d'accord en cela avec Aulard, suggérerait que la Fraternité avait été un apport plus tardif encore, d'origine maçonnique, qui avait dû, pour s'imposer, attendre 1848. Au milieu de ces hypothèses historiennes, l'organisation calendaire de la Révolution vient du reste apporter de l'eau : ils avaient eux-mêmes distingué un an I de la Liberté, inauguré par le 14 juillet 1789 et un an I de l'Egalité, ouvert par le 10 août 1792.

Le premier à avoir formulé cette devise fut Maximilien Robespierre dans son "Discours sur l'organisation des gardes nationales" imprimé mi-décembre 1790 et diffusé largement dans toute la France par les Sociétés populaires, même s'il ne fut jamais prononcé, ni le 5 décembre 1790, ni les 27 et 28 avril 1791, jours où l'Assemblée constituante discuta des gardes nationales. On la retrouve également dans la bouche de Camille Desmoulins et de Momoro. Ce dernier la reprend au Club des Cordeliers le 29 mai 1791. Jean-Nicolas Pache (maire de la commune de Paris) fait peindre sur les murs, le 21 juin 1793, la formule : "La république une et indivisible - Liberté, Egalité, Fraternité ou la mort".

La devise est progressivement abandonnée avec la fin de la Révolution : elle disparaît sous l'Empire et la Restauration avant de ressurgir avec la révolution de 1830. Elle est ensuite régulièrement revendiquée par différents révolutionnaires, en particulier le socialiste Pierre Leroux, qui participe largement à sa reconnaissance comme principe de la République, mais aussi Ledru-Rollin, Lamennais ou

Philippe Buchez. Avec la révolution de 1848, la IIe République l'adopte comme devise officielle le 27 février 1848, grâce à Louis Blanc.

Mais encore une fois, la République se divise : la répression du soulèvement ouvrier de juin 1848 et le retour de l'Empire remettent en question la philosophie et la portée cette devise.



Ce n'est qu'en 1880 qu'elle apparaît sur les frontons de toutes les institutions publiques : sous la IIIe République, la devise est adoptée comme symbole officiel de la République.

Le régime de Vichy la remplace par la devise "Travail, Famille, Patrie". Au sein de la France libre, la devise est évitée pendant près d'un an comme "politique" avant d'être revendiquée, à partir de l'automne 1941.

Au milieu du XXe siècle elle s'inscrit durablement dans l'histoire de la République Française, avec la constitution de 1946.

### LIBERTE

La déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 définit ainsi la liberté : "La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi."

La déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793 modifia cette définition par : "La liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui ; elle a pour principe la nature ; pour règle la justice ; pour sauvegarde la loi ; sa limite morale est dans cette maxime : Ne fais pas à un autre ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait."

### EGALITE

Deuxième terme de la devise de la République, le mot "égalité" signifie que la loi est la même pour tous, que les distinctions de naissance ou de condition sont abolies et que chacun est tenu à mesure de ses moyens de contribuer aux dépenses de l'Etat. La déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793 déclare que : "Tous les hommes sont égaux par nature et devant la loi »

A suivre page 2

## LA DERNIERE INVASION DE LA GRANDE-BRETAGNE

*Thanks to my friend Father Collins to have told me this anecdote. This anecdote is known by British historians under the name of Fishguard Battle. The Irish people would rather talk about, not without some irony, the last invasion of Great Britain.*



Malgré l'échec de la première expédition d'Irlande (\*), Lazare Hoche ne renonça pas à ses plans. Il conçut une nouvelle attaque à trois fourchons à l'appui des Républicains Irlandais de Theobald Wolfe Tone. Deux forces devaient débarquer en Grande-Bretagne comme effort de diversion alors que le corps principal débarquerait en Irlande. Mais une fois encore le mauvais temps fut de la partie et la tempête arrêta les deux forces les plus à l'ouest. Seul le débarquement au Pays de Galles put avoir lieu.

La force d'invasion, la « Légion Noire », était composée de 1400 hommes dont 800 étaient des irréguliers (ramassés de contrebandiers, de malfaiteurs et de prisonniers sortis des prisons de la ville de Marseille) sous les ordres du colonel américano-irlandais William Tate. Transportées sur quatre vaisseaux de guerre français sous le commandement du capitaine Jean-Joseph Castagnier, les forces de William Tate débarquèrent à Carregwastad Head, près de Fisguard le 22 février 1797. Du Pays de Galles, elles devaient marcher sur Bristol après avoir soulevé les

paysans gallois mécontents de leur sort et des exactions du gouvernement de Londres.

Dès le débarquement, la discipline se décomposa parmi les irréguliers. Nombre d'entre eux désertèrent pour piller les villages voisins. Les paysans se révoltèrent. Hommes et femmes sortirent de toute part et à l'aide de fourches, de pelles et de pioches, attaquèrent les mercenaires.

Presque immédiatement, le commandant de la flottille française leva l'ancre prétextant que l'Angleterre était envahie et que sa mission était terminée.

Ecoeuré, William Tate s'efforça de discipliner le reste de ses troupes quand il vit une colonne s'approcher des positions françaises. Cinq cents hommes rassemblés à la hâte par John Campbell (lord Cawdor) : des miliciens, des gardes nationaux, des marins, des gentilshommes suivis par leurs domestiques et des paysans. William Tate observa cette colonne du haut d'une colline et voyant quelques tuniques rouges, supposa que cette armée était des « Redcoats », soldats d'élites de la Grande-Bretagne.

Deux jours après le début des hostilités, après de brefs combats, John Campbell, installé à l'auberge du « Chêne Royal » de Fishguard, vit deux officiers français porteurs d'un message de leur chef William Tate demandant une reddition honorable. Lord Cawdor répondit par une lettre restée historique par son mensonge : « ... Vous n'êtes pas dans une situation qui vous permette de poser des conditions. J'ai sous mes ordres une force dix fois supérieure à la vôtre et plusieurs milliers d'autres soldats arriveront au lever du jour. Si vous ne vous rendez pas sans condition, nous attaquerons demain à dix heures du matin... ».

William Tate se laissa bernier par l'audace de lord Cawdor et donna l'ordre à ses hommes de déposer les armes au lieu-dit Goodwick Sands, sous le regard triomphant des paysans gallois revêtus de leur habit folklorique rouge... C'était cela les redoutables « Redcoats » qu'il avait aperçus.

William Tate fut enfermé avec quelques officiers français à Pembroke comme prisonnier de guerre. Ils étaient approvisionnés par deux dames qui, pour améliorer leur sort, leur apportaient des bouts de bois et d'os pour que ceux-ci puissent les sculpter et ainsi améliorer l'ordinaire. Deux officiers français arriveront à séduire les deux jeunes femmes qui introduiront en cachette, dans la prison, des outils permettant de creuser un tunnel sous le mur et de s'évader. Les deux jeunes Galloises se sauvèrent avec les officiers français et leur indiquèrent qu'un petit sloop se trouvait à quai dans le port. Cette petite troupe hissa les voiles mais les talents de navigateur n'étaient pas au rendez-vous. Ils s'échouèrent sur un banc de sable et se rabattirent sur un yacht qui était la propriété de lord Cawdor. Une prime de cinq cents livres fut offerte pour la capture des traîtresses et tous les bateaux se mirent à chasser les environs. Abandonnant le yacht au milieu du chenal, le petit groupe prit un autre bateau qui se rendait à Saint-Malo. Les débris du yacht furent trouvés et, pensant que les occupants s'étaient noyés, les recherches anglaises furent abandonnées. Les deux jeunes Galloises épousèrent les deux officiers. En 1802, la France et la Grande-Bretagne signèrent une trêve. Bien des années plus tard, l'un des deux couples revint au Pays de Galles pour y vivre et ouvrir une taverne « public house » à Merthyr Tydfil...

*(\*) cf la brochure éditée par l'ARBR : « Irish Independence : The French Hope ! »*

**Dr Michel CSANYI**

### Suite de la page 1

Selon la déclaration des droits et devoirs de l'homme et du citoyen de 1795 : "L'égalité consiste en ce que la loi est la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. L'égalité n'admet aucune distinction de naissance, aucune hérédité de pouvoirs."

Il y a quand même une dimension sociale dans l'égalité puisqu'elle résulte, selon Robespierre, de l'amour de la Patrie et de la République qui ne tolère pas l'extrême disproportion des richesses. L'égalité demande donc, pour le fondateur de la République, que l'héritage soit aboli, que chacun ait un travail et que l'impôt soit progressif. Bref l'égalité des sans-culottes n'est pas celle des brissotins.

Rousseau définissait l'égalité, consubstantielle à la liberté, comme le fait que "nul citoyen ne soit assez opulent pour en pouvoir acheter un autre, et nul assez pauvre pour être contraint de se vendre."

#### FRATERNITE

Troisième élément de la devise de la République, la fraternité peut paraître ainsi définie dans la déclaration des droits et devoirs de l'homme et du citoyen figurant en tête de la Constitution de l'An III : "Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit ; faites constamment aux autres le bien que vous voudriez en recevoir". Pendant la Révolution française, "la fraternité avait pleine vocation à embrasser tous ceux qui, français mais aussi étrangers, luttaient pour l'avènement ou le maintien de la liberté et de l'égalité" nous rappelle Michel Borgetto. Selon Paul Thibaud, philosophe et ancien directeur de la revue Esprit, "Autant la liberté et l'égalité peuvent être perçues comme des droits, autant la fraternité est une obligation de chacun vis-à-vis d'autrui. C'est donc un mot d'ordre moral."

**M.C.**

## HOMMAGE A ROBESPIERRE AU PANTHEON



*Rassemblés au Panthéon, les Amis de Robespierre ont fleuri le monument à la gloire des Conventionnels et écouté les textes d'hommages à Robespierre dits par Maximilien CUTTOLI de Paris et Caroline FREGEAC d Arras*



*A ARRAS le 27 juillet*

*Le comité arrageois des Amis de Robespierre était allé, la veille, déposer une gerbe à la Maison que Robespierre habita jusqu'à son départ pour Versailles*

**Du 5 au 14 Novembre 2010 à ARRAS**

### 11ème FESTIVAL international de CINEMA Rétrospective sur la Révolution Française

Plus de cent films au programme dont de nombreuses productions anciennes ou récentes consacrées à la Révolution française, tels : Les Années Terribles (de Richard T Heffron), La Nuit de Varennes (d'Ettore Scola), La Marseillaise (de Jean Renoir) Danton (de Wajda) L'Anglaise et le Duc (d'Eric Rohmer) Robespierre (d'Hervé Pernot), Marie-Antoinette (de Sophia Coppola) Les Mariés de l'An II (de JP. Rappeneau) etc...

Participation de cinéastes, acteurs et critiques de cinéma , conférences et débats



Pour tout renseignement voir : [www.plan séquence- asso.fr](http://www.plan séquence- asso.fr)

**Les 2 et 3 octobre 2010**

les Amis de Robespierre présenteront leurs activités et leurs publications sur leur stand au

**FORUM DES ASSOCIATIONS d'ARRAS**

Salle des Orfèvres

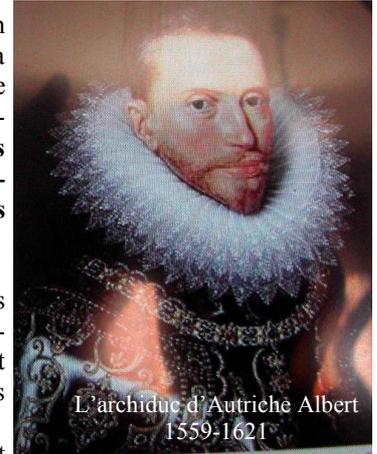
L'abondance des textes nous oblige à reporter au prochain numéro les articles de M. Bernard SENECA sur les « Horlogers d'Arras sous la Révolution » et l'allocation de Caroline FREGEAC au Panthéon.

Qu'ils veuillent bien nous en excuser

## Les Artésiens difficilement « désespagnolisés »

Quand le 7 novembre 1659 fut signé le traité des Pyrénées qui rattachait définitivement le Comté d'Artois au royaume de France, il y eut des réjouissances officielles à Arras mais de l'avis de contemporains, le cœur n'y était pas vraiment et l'on avait de fortes raisons de croire les gens assez mal disposés à faire la fête.

C'est que les Artésiens, qui avaient pourtant été Français du XIII<sup>ème</sup> siècle jusqu'en 1529, continuaient à regretter la période où, rattachés aux Pays-Bas, ils étaient sous la domination espagnole. Ils gardaient surtout un excellent souvenir de la récente période (de 1598 à 1633) où le roi d'Espagne Philippe IV avait confié à l'archiduc Albert d'Autriche et à son épouse l'Infante Isabelle, la régence des Pays-Bas. **Ces trente cinq années avaient apporté à la province la paix et la prospérité. Alors que les Arrageois n'avaient toujours pas oublié, qu'un siècle auparavant en 1477 le roi de France Louis XI avait ravagé l'Artois, vidé Arras de ses habitants et débaptisé la ville.**



L'archiduc d'Autriche Albert  
1559-1621

Richelieu, allié aux Provinces Unies, ayant dès 1635 décidé de reconquérir le sud des Pays-Bas et notamment le Comté d'Artois, entra en guerre contre les Espagnols. Les combats eurent lieu d'abord en Picardie puis, des années durant, au cœur en Artois, dévastant les villages et obligeant les habitants à se réfugier dans les nombreux souterrains que compte la région.

Le cardinal Infant, Don Fernando, archevêque de Tolède et frère du roi, à la tête des troupes espagnoles, bénéficia de l'aide de la plupart de la noblesse artésienne et du soutien la population. Les magistrats des villes donnaient ordre aux bourgeois, animés par une vive aversion pour les Français, de prendre l'épée contre les soldats du roi de France.

En 1637 Saint-Pol-sur-Ternoise était prise par les Français. Le 30 juin 1639 le roi Louis XIII assista à la prise de la ville fortifiée d'Hesdin.

Arras, menacée depuis 1636, défendue par les Espagnols, des Croates des Irlandais, et les Arrageois eux-mêmes, sous les ordres du cardinal Infant, tomba aux mains des Français le 10 août 1640.

La capitulation de la ville fut signée à Blangy au quartier général du maréchal de la Villeraye.

On accorda un délai de deux ans aux Arrageois hostiles au roi de France pour quitter la ville. Dans les années qui suivirent la domination française beaucoup d'Artésiens s'expatrièrent pour se réfugier dans les territoires encore soumis à la couronne d'Espagne.

La conquête française se fit ville après ville : Bapaume tomba en 1641, Béthune en 1645. Aux souffrances de la guerre s'ajoutèrent dès 1635 les ravages de la peste. Les terres restèrent longtemps incultes.

Le traité des Pyrénées ne cédait pas la totalité de l'Artois au roi Louis XIV. Le nord Ouest du comté (et les villes de St Omer et Aire) constituèrent « l'Artois réservé » qui ne fut rattaché au royaume de France qu'à la Paix de Nimègue en 1678.

Pour tenter d'amadouer les Artésiens si hostiles à son égard, Louis XIV, leur conserva les privilèges accordés en 1530 par Charles Quint et notamment d'être exemptés du paiement de la gabelle et d'être gouvernés par des « Etats » (1) quelque peu indépendants.

Ces concessions n'atténuaient que très lentement la méfiance des Artésiens (dont Richelieu disait déjà « *qu'ils étaient plus espagnols que les Castillans* ») puisque Vauban venu en 1682 à Arras pour fortifier la ville déclara que « *les Artésiens n'étaient toujours pas désespagnolisés* ».

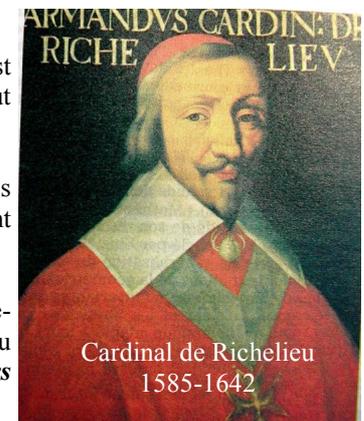
Il conçut d'ailleurs une citadelle tout autant tournée contre la ville que contre un ennemi venu de l'extérieur.

Le fort attachement des Artésiens à la religion catholique était aussi pour beaucoup dans leur fidélité au roi d'Espagne. Ils s'indignaient beaucoup des concessions faites aux protestants dans le royaume de France. Dans l'acte de capitulation de 1640 les Arrageois imposèrent, à l'article II, « *Que la liberté de conscience était formellement interdite* » et dans l'article III « *Que le Saint Cierge et les reliques ne pouvaient être transportés hors de la ville* ». Telles étaient leurs préoccupations dominantes face aux Français qu'ils jugeaient « *légers et de mauvaise réputation* ».

Un historien a pu écrire que l'Artois n'était véritablement devenue française que sous la Révolution.

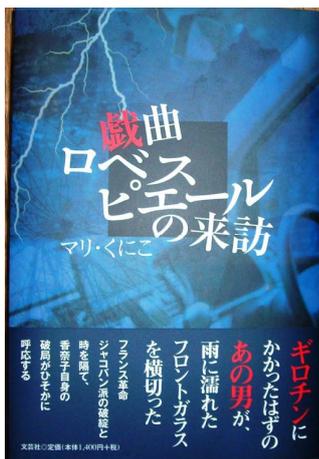
**Christian LESCUREUX**

1) Les « Etats d'Artois » qui votaient l'impôt et rendaient la justice par le « Conseil d'Artois » étaient élus par les représentants de la haute noblesse, du haut clergé et des échevins des principales villes. Ils siégeaient à Arras. En 1789 Robespierre publia une « Adresse à la nation artésienne » dénonçant les abus des Etats d'Artois.



Cardinal de Richelieu  
1585-1642

## UN ROMAN JAPONAIS SUR ROBESPIERRE



Notre amie **KUNIKO OHARA** qui habite Tokyo, est membre de notre association depuis 2004. Elle vient de publier dans son pays un roman intitulé : « **LA VISITE DE ROBESPIERRE** » Elle y fait revivre son héros, sosie de l'Incorruptible, sous les traits d'un inconnu qu'une jeune Japonaise, Kanako, a renversé avec sa voiture lors d'un banal accident et quelle héberge quelque temps. Par cette œuvre débordante d'imagination Kuniko Ohara donne à un large public japonais l'occasion, sous une forme romancée, de découvrir Robespierre à travers les grands événements de la Révolution. L'auteur a ensuite entrepris la traduction de ce roman en français, une langue qu'elle maîtrise parfaitement.

Nous espérons pouvoir le lire bientôt, et cette amie à la fois si lointaine et si proche a bien voulu répondre à quelques unes de nos questions:

### Quelle est la place de l'histoire dans l'enseignement au Japon ?

Il me semble qu'on se préoccupe beaucoup de résultats des examens des maths, des sciences, de la langue anglaise et japonaise, et on a tendance à augmenter le nombre de classes de ces disciplines par semaine, mais l'histoire semble relativement négligée, bien que des romans historiques soient très populaires. Notamment, on ne veut pas discuter des détails de la seconde guerre mondiale, ce qui est critiqué par les japonais eux-mêmes.

### Quelle y est la place de l'histoire de la France ?

L'histoire de la France est apprise dans le contexte de l'Europe entière, c'est-à-dire comment l'Europe s'est développée, divisée ou restructurée. La Révolution française est toujours considérée comme un des plus grands événements historiques, mais il me semble qu'on ne prête attention qu'à l'assaut de la Bastille et à l'exécution de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

### Quand vous étiez élève que saviez-vous de la Révolution Française de 1789 ?

J'ai appris que les pauvres attaquèrent la Bastille et firent guillotiner Louis XVI et Marie-Antoinette.

### Est-ce que Robespierre est connu au Japon ? Quelle opinion a-t-on généralement de lui ?

Il est très connu au Japon, mais généralement comme meneur tyrannique de la Terreur, bien que, ces jours-ci, on trouve des sites sur Internet qui lui sont favorables, reconnaissant son esprit révolutionnaire ou sa pureté.

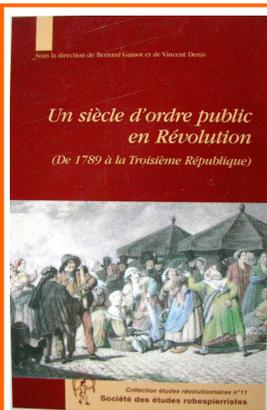
### Est-il présent dans des livres ou des films ?

Il y a des livres japonais qui discutent de Robespierre, mais malheureusement je ne les connais pas. Il apparaît dans un film anglais « The Scarlet Pimpernel » (Mouron rouge), qui a été télévisé à plusieurs reprises, et aussi dans une bande dessinée créée par une japonaise, intitulée « La rose de Versailles » (très populaire parmi les japonaises), dans laquelle l'image de Robespierre est belle et sympathique.



**Kuniko OHARA** est venue plusieurs fois visiter la ville natale de Robespierre

## C'EST A LIRE



### UN SIECLE D'ORDRE PUBLIC EN REVOLUTION de 1789 à la 3<sup>ème</sup> République

Sous la direction de  
**Bernard Gainot et Vincent Denis**

*L'ordre public en démocratie, à l'heure où les questions de sécurité et les rapports entre les forces de l'ordre et les populations sont au premier rang du débat politique...*

Société des Etudes robespierristes  
17 rue de la Sorbonne 75231 Paris cedex 05  
25 €



### La légende grise des dernières années de Thomas Paine en Amérique 1802-1809

*Déchéance et déceptions ont-elles vraiment marqué les sept dernières années de celui qui fut le député anglais de la Convention (élu dans le Pas-de-Calais) ?*

de **Marc Belissa**

Annales historiques de la Révolution Française  
(AHRF n° 360- Armand Colin)

### SUR L'ORGANISATION DES GARDES NATIONALES

*En décembre 1790, un député présente à l'Assemblée un projet d'organisation de la force publique qui prévoyait implicitement l'exclusion des citoyens passifs des fonctions de la Garde nationale. Robespierre prononça aux Jacobins ce discours qui contribua à populariser sa figure de démocrate. Pour lui la Garde nationale se conçoit comme un contre-pouvoir vis-à-vis du pouvoir exécutif et vis-à-vis de tout intérêt personnel. Ce ne doit pas être une armée et il faut empêcher toute apparition d'un esprit de corps grâce aux élections fréquentes du commandement et à l'absence de signes hiérarchiques extérieurs.*

#### Extraits :

[...]« Les gardes nationales ne peuvent être que la nation entière armée pour défendre, au besoin, ses droits ; il faut que tous les citoyens en âge de porter les armes y soient admis sans aucune distinction. Sans cela, loin d'être les appuis de la liberté, elles en seront les fléaux nécessaires. Il faudra leur appliquer le principe que nous avons

rappelé au commencement de cette discussion, en parlant des troupes de ligne dans tout Etat où une partie de la nation est armée et l'autre ne l'est pas, la première est maîtresse des destinées de la seconde ; tout pouvoir s'anéantit devant le sien ; d'autant plus redoutable qu'elle sera plus nombreuse, cette portion privilégiée sera seule libre et souveraine ; le reste sera esclave.

Etre armé pour sa défense personnelle est le droit de tout homme ; être armé pour défendre la liberté et l'existence de la commune patrie est le droit de tout citoyen. Ce droit est aussi sacré que celui de la défense naturelle et individuelle dont il est la conséquence, puisque l'intérêt et l'existence de la société sont composés des intérêts des existences individuelles de ses membres. Dépouiller une portion quelconque des citoyens du droit de s'armer pour la patrie et en investir exclusivement l'autre, c'est donc violer à la fois et cette sainte égalité qui fut la base du pacte social, et les lois les plus irréfragables et les plus sacrées de la nature.

Mais remarquez, je vous prie, que ce principe ne souffre aucune distinction entre ce que vous appelez citoyens actifs et les autres.

Que les représentants du peuple aient cru, pendant quelque

temps, qu'il fallait interdire à des millions de français qui ne sont pas assez riches pour payer une quantité d'imposition déterminée, le droit de paraître aux assemblées où le peuple délibère sur ses intérêts ou sur le choix de ses représentants et de ses magistrats ; je ne puis en ce moment que me prescrire sur ces faits un silence religieux : tout ce que je dois dire, c'est qu'il est impossible d'ajouter à la privation de ces droits la prohibition d'être armés pour sa défense personnelle, ou pour celle de sa patrie ; c'est que ce droit est indépendant de tous les systèmes politiques qui classent les citoyens, parce qu'il tient essentiellement au droit inaltérable, au droit immortel de veiller à sa propre conservation.



Si quelqu'un m'objectait qu'il faut avoir une telle espèce, ou une telle étendue de propriété pour exercer ce droit, je ne daignerais pas lui répondre. Eh ! que répondrais-je à un esclave assez vil ou à un tyran assez corrompu pour croire que la vie, que la liberté, que tous les biens que la nature a départis aux plus pauvres de tous les hommes ne sont pas des objets qui vaillent la peine d'être défendus ? Que répondrais-je à un

sophiste assez absurde pour ne pas comprendre que ces superbes domaines, que ces fastueuses jouissances des riches, qui seules lui paraissent d'un grand prix, sont moins sacrées aux yeux des lois et de l'humanité que la chétive propriété mobilière, que le plus modique salaire auquel est attachée la subsistance de l'homme modeste et laborieux ?

Quelqu'un osera-t-il me dire que ces gens là ne doivent pas être admis au nombre des défenseurs des lois et de la Constitution, parce qu'ils n'ont point d'intérêt au maintien des lois et de la Constitution ? Je le prierai à mon tour de répondre à ce dilemme : si ces hommes ont intérêt au maintien des lois et de la Constitution, ils ont droit, suivant vos principes mêmes d'être inscrits parmi les gardes nationales ; s'il n'y ont aucun intérêt, dites-moi ce que cela signifie, si ce n'est que les lois, que la Constitution n'auraient pas été établies pour l'intérêt général ; mais pour l'avantage particulier d'une certaine classe d'hommes ; qu'elles ne seraient point la propriété commune de tous les membres de la société, mais le patrimoine des riches ; ce qui serait, vous en conviendrez sans doute une supposition trop révoltante et trop absurde [...]

À suivre



Les Amis de Robespierre (ARBR) Maison des Sociétés, rue Aristide Briand 62000 ARRAS  
Mel : [robspierre-62@orange.fr](mailto:robspierre-62@orange.fr) URL <http://amis-robspierre.org>  
Président : Dr Michel CSANYI 84 rue Jean Moulin 62000 LENS 03 21 67 60 66  
Secrétaire : M. Yves ADAM 19 Rce La Coutillère 62123 BEAUMETZ -LES-LOGES 03 21 48 71 49

Bulletin trimestriel Ipsn, à l'Office culturel d'Arras Resp. de publication : Christian Lescureux

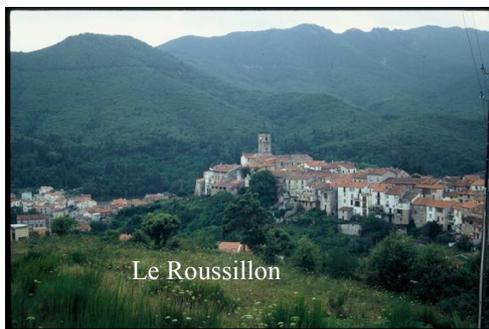


**LE TRAITE DES PYRENEES UNE MEMOIRE TRES DIFFERENTE A ARRAS ET A PERPIGNAN** de notre ami GEORGES SENTIS, paru dans notre précédent bulletin nous a valu plusieurs courriers. Nous avons voulu en faire apprécier l'intérêt à nos lecteurs dans ce supplément au n° 73

## Le Traité des Pyrénées (1659), Robespierre, et la mémoire collective en Roussillon

### De notre ami Mc PHEE de l'Université de Melbourne

Il peut paraître étrange qu'un bulletin fondé en mémoire de Maximilien Robespierre, la personnification de l'idée de la République une et indivisible, puisse examiner de manière positive les revendications anti-nationales et anti-jacobines des « catalanistes » du Roussillon de nos jours. (Voir l'article de Georges Sentis, « Le traité des Pyrénées : une mémoire très différente à Arras et à Perpignan », *L'Incorruptible* no. 72). En fait, cependant, la question des minorités linguistiques furent souvent en question à l'époque de la Révolution, même si d'une manière tout-à-fait contrastée de nos jours.



M. Sentis nous a rappelé que les minorités linguistiques et/ou ethniques ont souvent accueilli la Révolution de 1789 par l'attrait des idées de liberté et d'égalité. En fait, des mesures plus concrètes – la fin du régime seigneurial et des privilèges fiscaux, la souveraineté populaire – étaient importantes aussi. Mais, dans toutes les régions frontalières, la grande majorité d'habitants ne parlaient que leur langue autochtone et ils avaient bénéficié des privilèges des pays d'État avant 1789. La

Révolution divisa finalement la population entre les partisans des anciennes franchises et ceux pour qui la Révolution et la nation française représentait le progrès politique, social et politique. C'était certainement le cas dans l'ancienne province du Roussillon.

Dans le nouveau département des Pyrénées-Orientales les comportements variaient : d'un côté, l'accueil actif des troupes espagnoles envahissantes par les habitants de St-Laurent-de-Cerdans en avril 1793, de l'autre, l'opposition armée et protractée aux mêmes troupes à Collioure cette même année. Malgré ces contrastes, les Laurentins et les Colliourencs étaient également conscients de leur identité catalane.

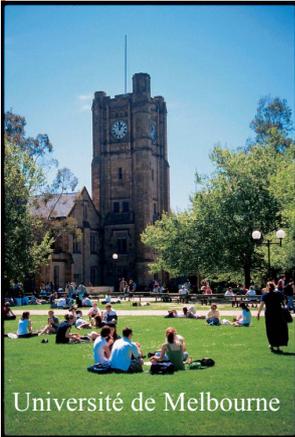
Et où était Maximilien Robespierre dans tout cela ? Tout d'abord, il faut souligner que la question des droits des minorités linguistiques en France ne se posait guère pour lui et ses contemporains républicains. (Comme lui, néanmoins, ces derniers venaient souvent des régions frontalières.) Certes, ils acceptaient la nécessité de faire traduire les lois révolutionnaires en langues régionales, mais leur idéal de la République unie se basait sur le concept d'une citoyenneté française. L'idée des privilèges appartenant à une population ethnique seule leur aurait été aussi inacceptable que ceux d'un état ou d'une corporation : le principe-clé de la Révolution était celui d'une citoyenneté égale, malgré les contrastes de condition sociale ... ou de langage. Robespierre s'attaqua ainsi aux Girondins pour lesquels le renversement de la monarchie en août 1792 par les sans-culottes parisiens a été contraire aux droits des autres départements :

Comme si les français de Paris étoient d'une autre nature que ceux qui habitoient les autres contrées de la France, ils savoient bien ... qu'attaquer le peuple de Paris, c'étoit attaquer indirectement le peuple français ; car ce n'étoit les citoyens de Perpignan ou de Quimper qui pouvoient excercer l'heureux ascendant des regards publics dont Paris est le théâtre.

Les idées actuelles de l'autonomie des régions n'existaient pas non plus à cette époque-là. Il s'agissait plutôt des perceptions des bienfaits de la Révolution en contraste avec ceux de l'Ancien Régime. Quand les habitants de St-Laurent avaient accueilli en avril 1793 leurs compatriotes catalans, troupes dans l'armée

espagnole, leurs revendications se limitaient à la restauration des anciennes pratiques religieuses. Ils demandaient aux occupants des « bonas leys » (bonnes lois) sur la religion. Il n'y avait aucune évidence d'une idéologie autonomiste.

Durant la période des guerres révolutionnaires en 1793-95, le département des Pyrénées-Orientales connut toute l'amertume et toutes les privations typiques des régions frontalières : c'était une période de bouleversement social et économique profondément traumatisant. Les dissensions au sujet de la Constitution Civile du Clergé étaient soulignées avec du sang puisque liées aux scissions entre ceux qui voulaient se battre pour la France contre l'alliance contre-révolutionnaire, et ceux qui étaient prêts à littéralement trahir la France à l'Espagne. En 1793-94, la moitié sud du département était occupée par les troupes espagnoles, et à leur suite vinrent des centaines de prêtres et d'autres émigrés qui souhaitaient ouvertement une victoire militaire sur la France et sur les Catalans se battant dans les armées françaises. Suite aux victoires des armées jacobines au printemps de 1794, seuls les départements du Bas-Rhin, du Var, et des Bouches-du-Rhône avaient plus d'émigrés que les Pyrénées-Orientales, qui en comptaient 3 854 (3,5% de la population totale du département).



Université de Melbourne

Le Roussillon, comme d'autres pays frontaliers, est sorti de l'époque révolutionnaire et napoléonienne très divisé politiquement : une élection démocratique en 1815 aurait soutenu probablement le régime de la Restauration des Bourbons. Dans le Roussillon – et sans doute ailleurs – les images de Maximilien Robespierre restait au centre de ces divisions longtemps après 1815.

Les légitimistes ou « blancs » surtout étaient hantés par le passé. Ecrivant en 1848, l'éminent savant et homme politique conservateur Jaubert de Passa commenta sur la Révolution, que « cette fatale époque m'a laissé des souvenirs qui tourbillonnent dans ma tête comme ceux d'un pesant cauchemar ». A St. Laurent-de-Cerdans, les souvenirs de 1793-94 étaient si profonds – les hommes du village avaient combattu aux côtés de l'armée espagnole pendant un an – que la population était massivement royaliste jusqu'aux années 1840.

Mais, si chaque famille, chaque communauté et chaque région avait des souvenirs distincts et différents, ils n'étaient d'ailleurs aucunement fixes ou immuables, car ils se trouvaient constamment modifiés ou renforcés. Soixante ans après, la géographie politique avait changé nettement. Un des développements les plus importants des années de la Seconde République (1848-51) fut la création parmi une partie des classes populaires urbaines et rurales de la France d'une allégeance en masse aux notions de justice sociale, économique, et politique qu'ils considéraient comme implicite dans l'idée même d'une « république démocratique et sociale ». Dans les Pyrénées-Orientales, une grande proportion de la population prit un tel engagement, qui s'avérerait profond et durable, évident dans les triomphes électoraux de gauche pendant presque 140 ans après 1848.

Des images positives de la Première République furent retenues par ceux qui, malgré leur désapprobation ou leur ambivalence au sujet des aventures de Bonaparte en Espagne, trouvaient le légitimisme nostalgique intolérable. A Collioure et Port-Vendres, libérés d'une occupation espagnole dévastatrice par les armées jacobines en 1794, et où la constitution jacobine de 1793 avait été accueillie avec enthousiasme, les républicains y furent massivement majoritaires sous la Seconde République (1848-51). Parmi les quinze sociétés ou « cercles » républicains clandestins à Collioure en 1851 l'un fut nommé le « Robespierre ».

On se tournait ainsi vers la Révolution comme une source d'inspiration, souvent pour célébrer un individu comme exemple. Aucune personnalité de la Révolution ne fut évoquée et redéfinie plus souvent que Robespierre. L'histoire fascinante des attitudes envers lui au dix-neuvième siècle semble indiquer non seulement qu'elles variaient énormément d'un bout à l'autre de l'éventail politique, mais qu'il vint à personnifier le socialiste du milieu du siècle aussi bien que le démocrate révolutionnaire : on aurait bel et bien oublié son opposition à la redistribution des biens et à l'intervention continue de l'Etat dans l'économie. Cette relation entre, d'une part, les actions et l'idéologie de Robespierre et, d'autre part, le milieu lo-

cal dans lequel son âme était invoquée, est insinuée dans les paroles d'une chanson écrite grossièrement sur une feuille de papier déchirée, trouvée par les gendarmes après le coup d'Etat de décembre 1851 dans la poche d'un jeune tailleur de pierres d'Estagel:

craignez craignez lès fis de Robes Pière  
il sont encore dans tout leurs fureurs  
vous écxiter vous poussér leur colère  
Maleur vous redouté leurs fureurs  
heure le jeurs en sortent d'esclavage  
Nous crieront tous vive legalité  
de sés tirant nous ferons un carnage  
la liberté Regera pour jamais bis

La chanson se terminait avec ces mots dans une écriture différente, « vivre en travaillant ou mourir en combattant ». C'était l'appropriation tel quel du slogan employé par les travailleurs de textile lyonnais pendant l'insurrection de 1831.

La Révolution française et l'Empire sont omniprésents dans les significations que les Roussillonnais - et tous les autres, quant à cela - donnaient au déroulement dramatique des tensions sous la Seconde République, mais les républicains avaient commencé à redéfinir la Révolution française dès qu'ils la considéraient comme le passé, repeignant Maximilien Robespierre, notamment, comme un socialiste insurgé. Pour reprendre l'argument de Pierre Nora - que « la mémoire est un phénomène toujours actuel, un lien vécu au présent éternel; l'histoire, une représentation du passé » - les représentations historiques commençaient à contester le pouvoir de la mémoire.

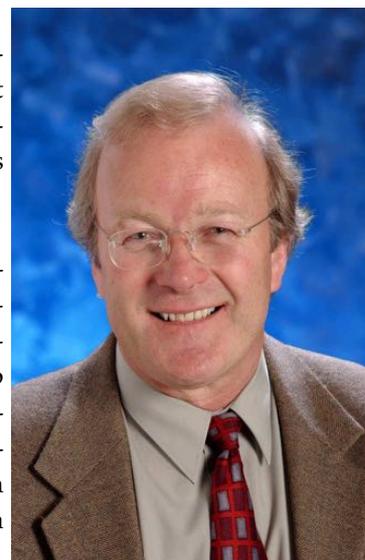
Graduellement, les notions positives associées au républicanisme - à savoir les élections démocratiques, l'égalitarisme, un régime « du peuple » - arrivaient à se mesurer contre les images de la Terreur, de la guerre et des privations, qui avaient dominé les mémoires collectives et les idéologies d'après 1799.

La culmination de cette tendance des républicains roussillonnais à se comprendre comme partie intégrale d'un processus inéluctable, et à réinterpréter leur passé d'une perspective jacobine, est une brochure rédigée en 1889 par Narcisse Vidal, un ancien instituteur devenu journalier à Bélesta, et qui avait été déporté après le coup d'Etat de décembre 1851. Vidal avait formé le projet de construire une tour de 30 à 40 mètres de haut au sommet du Mont Canigou pour commémorer 1789. Elle serait inscrite du nom de Robespierre, de Saint-Just, et des Montagnards des Pyrénées-Orientales qui avaient voté pour la mort de Louis XVI en 1793. Selon lui, « Ce monument sera [...] le phare du Midi révolutionnaire ». Les éléments principaux de l'idéologie de Vidal étaient sa foi dans l'inévitabilité historique du triomphe jacobin, son républicanisme et son anti-cléricalisme inflexibles, et son sentiment puissant d'outrage et de vertu moraux. Il plaçait Robespierre, qui pour lui était infaillible, au centre d'un processus historique qui avait commencé avec Spurius Cassius et les Gracchi (trois martyrs de la cause « du partage des terres au peuple »), passant par Spartacus et Etienne Marcel, et se terminant avec Ledru-Rollin et Gambetta (« ô humanité», lamentait-il, « que ta marche est lente ! »). Pour Vidal, les années 1792-93 avaient été les plus glorieuses de toute l'histoire humaine, bien que leur importance ne serait pleinement appréciée qu'après le triomphe final de leurs principes.

Mais l'historiographie républicaine qui a dominé dans le Roussillon - et en France - pendant 150 ans a été contestée récemment par des historiens et publicistes catalanistes. Par exemple, Jean Villanove a décrit la Révolution comme un désastre pur et simple, « une inquisition laïque », au cours de laquelle les terroristes républicains français faisaient la guerre contre l'identité catalane autant que contre l'armée espagnole. Pour Roland Serres-Bria, l'acte de collaboration avec l'armée espagnole était une stratégie intentionnelle, visant à libérer le Roussillon d'un joug républicain laïque et répressif. D'une perspective plus sérieuse, Michel Brunet a contrasté « une monarchie tolérante » sous laquelle les catalans pouvaient facilement éluder les exactions et l'intrusion violente d'un état centralisant et modernisant, dédaigneux des traditions et des coutumes catalanes. La décision des habitants de St-Laurent de se ranger du côté de

l'Espagne en 1793 est ici devenue « la défense farouche des franchises villageoises ancestrales contre l'intrusion violente de la modernité étatique et jacobine... » Ce qu'implique de telles thèses c'est, bien entendu, que la tragédie de la période relève de l'échec militaire de l'armée espagnole par les armées jacobines.

Pour l'historiographie catalaniste donc, la Révolution de 1789 et la première République représentent une catastrophe, l'accélération d'un processus mortel de francisation. Robespierre y personnifie la dictature des institutions, de la culture et de la langue françaises. Certes, on est beaucoup plus conscient aujourd'hui des facteurs historiques qui ont miné les richesses des cultures régionales, et de l'importance des identités ethnolinguistiques. Mais il faut être bien circonspect avant de suggérer qu'un robespierrisme de nos jours renverserait une longue tradition jacobine de la république française indivisible. Maximilien serait bien surpris.



**PETER MC PHEE**  
Université de Melbourne

### *Bibliographie*

Ceuvres de Maximilien Robespierre, tome IX, Paris, 1958, pp. 31-40.

Peter McPhee, Collioure et la Révolution française, 1789-1815, Perpignan, 1989 ; et « La Contre-Révolution dans les Pyrénées : spritualité, classe et ethnicité dans le Haut-Vallespir, 1793-1794 », Domitia. Revue du Centre de Recherches Historiques sur les Sociétés Méditerranéennes (Université de Perpignan), 4 (2003), pp. 57-81.

Michel Brunet, Le Roussillon: une société contre l'Etat 1780-1820, Toulouse, 1986 ; Michel Brunet, Le Roussillon face à la Révolution française, Perpignan, 1989 ; Michel Cadé, Guerre et Révolution en Roussillon, 1793-1795, Perpignan, 1990.

Peter McPhee, « Les guerres de la Révolution et la mémoire collective en Roussillon », in Jean Sagnes (ed.), L'Espagne et la France à l'époque de la Révolution française (1793-1807), Perpignan, 1993, pp. 149-171.

Philippe Torreilles, « Le Roussillon de 1789 à 1830 d'après les mémoires et la correspondance de M. Jaubert de Passa », Bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, 38 (1897), pp. 201-274. Voir aussi Carlos de Lazerme, Carlistes et légitimistes (souvenirs), Perpignan, 1937, pp. 64-65.

Peter McPhee, « Quartier blanc, quartier rouge: frontière, industrialisation et politique à Saint-Laurent-de-Cerdans, 1814-1914 », in Pratiques et cultures politiques dans la France contemporaine. Hommage à Raymond Huard, Montpellier, 1996, pp. 211-243.

Maurice Agulhon, 1848 ou l'apprentissage de la République, 1848-1852, Paris, 1973.

L'histoire de la Seconde République est étudiée par Peter McPhee, Les Semailles de la République dans les Pyrénées-Orientales, 1846-1852: classes sociales, culture et politique, Perpignan, L'Olivier, 1995 ; et, d'une perspective contrastée, par Michel Brunet, Bonnets rouges et blancs bonnets. La Politisation de la campagne catalane, 1815-1852, Perpignan, 2009.

McPhee, Collioure et la Révolution française, Conclusion.

McPhee, Semailles de la République, pp. 377-378 ; illustration XII.

Nora, Les Lieux de mémoire, tome 1, Paris, 1984, p. xix.

Narcisse Vidal, Un monument à Robespierre sur le pic du Canigou (Pyrénées-Orientales), Perpignan, 1889.

J. Villanove, Histoire populaire des catalans, Perpignan, 1981, tome III, ch.5.

R. Serres-Bria, Itinéraire catalaniste pour le Roussillon, Perpignan, 1989, surtout pp. 146-64.

Brunet, Une société contre l'Etat, p. 195.

Et en pays Basque: voir Maïté Lafourcade, « Les Fors basques et les droits de l'homme », Lapurdum. Euskal ikerketen aldizkaria/Revue d'études basques, 8 (2003), pp. 329-348.

*Ah coupez en morceaux la France...*

Aragon. Richard II quarante.

Je suis désolée, mais je ne comprends pas que « L'Incorruptible » se fasse la tribune du combat nationaliste de la Catalogne de la Péninsule Ibérique (je ne dis pas « espagnole » pour ménager les susceptibilités), dans l'article intitulé « Le traité des Pyrénées... ».

Je comprends encore moins qu'il apporte de l'eau au moulin de ceux qui tentent, sous le doux prétexte de « Liberté » (on se demande bien laquelle d'ailleurs ?) de démanteler notre pays.

Pour ce qui est de l'Espagne, comme il y a plus de 35 ans que je passe mes vacances dans la Communauté Valencienne et que je sillonne le pays tout entier, je communiquerai quelques constatations que j'ai pu y faire, parmi tant d'autres, à vous de voir si elles sont de votre goût :



-On déclare dans l'article que la langue catalane est en usage à Valence. Eh bien je déconseille fortement de dire ça à un Valencien parce qu'il va sortir de ses gonds. Pour lui, c'est faux, même si en réalité, pour un étranger du moins, les deux langues se ressemblent comme deux gouttes d'eau. De plus les Valenciens détestent royalement les Catalans : leurs murs sont couverts d'inscriptions comme : « Foro cacalunya » ou « Dehors cacalogne » (Catalogne, bien sûr, c'est de l'humour...) et autres gentilleses du même genre.

Heureusement qu'on n'en est pas encore là entre la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais !

-A l'école, tout l'enseignement est dispensé, depuis longtemps, uniquement en Valencien. Imaginez l'appauvrissement culturel. Un exemple : en 1989, je visite une exposition sur la Révolution Française, les explications sont dans la langue régionale. Je dis

que c'est dommage d'abandonner le castillan. Je plaide pour les poètes, je plaide pour Federico Garcia Lorca. Et là ô surprise, on me répond : « il y a des traductions » ! Réflexion qui montre à elle seule les dégâts déjà accomplis. Quant aux enfants, armés seulement de cette langue, ils ont peu de chance de se débrouiller ailleurs que dans leur province. Il ne leur reste plus qu'à se regarder le nombril !

- Un castillan ne peut enseigner ni en Catalogne, ni au Pays Basque, ni en Galice, etc. et vice-versa. Chez nous n'importe qui, peut enseigner n'importe où, puisque tout le monde parle la même langue.

- Des automobilistes se faisant canarder en changeant de région, il a été décidé dernièrement que les régions n'apparaîtraient plus sur les plaques minéralogiques !

Heureusement, nous n'en sommes pas encore là!

-Parce que la Catalogne est riche elle refuse d'aider en cas de besoin (en eau par exemple) les régions plus défavorisées. Jolie mentalité !

Ici, c'est encore un peu « un pour tous et tous pour un » et quand un endroit de l'Hexagone est touché, c'est toute la France qui pleure.

-Le chant des Segadors, dit-on, est « l'hymne NATIONAL des Catalans ».

J'ignorais que la Catalogne fût déjà une nation mais, quoi qu'il en soit, je tiens à préciser que « La coupo santo » est appelée dans la région de ma naissance : « L'Hymne provençal », pas national. Notre hymne national à nous, c'est et ça reste LA MARSEILLAISE..

Je pourrais continuer longtemps pour l'Espagne. Mais, ceci dit, je respecte totalement l'identité ( nationale ?) de ce pays. Charbonnier est maître chez soi et ils sont chez eux, alors, ils font ce qu'ils veulent.

Par contre, en ce qui concerne la France, je ne veux pas leur ressembler.

Et, quelles que soient les motivations réelles qui font bouger 10 000 personnes du Roussillon pour abolir le traité des Pyrénées (!), je trouve impudent de manifester contre 350 ans d'occupation (?) et pour autant d'années de résistance

( ? ). Quand on a les mêmes droits et qu'on est soumis aux mêmes devoirs que les autres citoyens d'un pays on évite d'employer des mots dont on semble ignorer le sens.

Les pratiques culturelles ont disparu là-bas depuis la nuit des temps ? C'est bien le seul endroit ma foi ! Que je sache, les géants sortent toujours dans le Nord, les harengs pleuvent toujours à Dunkerque, chez moi, on promène toujours la Tarasque, on joue les pastorales à Noël et les chars fleuris déambulent toujours à Nice, etc, etc. Alors, pourquoi vouloir à tout prix jouer les martyrs ?

Mais au fait, qui veut-on imiter en appuyant ce genre de revendications ? La Belgique ? L'Espagne ? L'Italie ? Bonjour les dégâts !

Je conseille aux manifestants du Roussillon qui veulent avoir pour capitale la très attractive Barcelone, d'aller se faire soigner en Catalogne : avec ça seulement ils comprendront tout de suite leur douleur.

Mais peut-être veut-on prendre l'Allemagne pour modèle ?

J'ai assisté un jour à Berlin à une manifestation de professeurs à qui on voulait reculer l'âge de la retraite. Le problème c'est que, d'un land à l'autre, on n'a pas le même salaire, pas les mêmes horaires de cours etc. Alors chacun manifeste dans son coin. Quelle aubaine pour certains : diviser pour régner, ça a toujours fait recette. Moi, au contraire, j'adore, quand il y a une manifestation d'étudiants chez nous, voir les Bretons en ciré patauger dans l'eau sous leurs parapluies, tandis qu'au même moment, pour les mêmes raisons, d'un même cœur, ceux du Midi sillonnent Marseille en chemisettes. Comme dirait Jean Ferrat, c'est ça, ma France !

Une amie espagnole qui vit à Brême avec son mari allemand m'a dit un jour: « Quand je vois à la télévision les Français manifester je les envie, je voudrais être comme eux ! »

On en arrive, avec des discours comme celui qu'on peut lire ici, à un résultat pire que celui proposé par nos chers Fédéralistes. On dépasse même l'Europe Fédérale des Régions de la Waffen SS, intitulée « L'Europe des Ethnies » qui coupait notre pays en 17 morceaux ! (1)

On fait mieux que le plan avancé par le Parti Démocratique des Peuples d'Europe qui charcute la France en Occitanie au-dessous de la Loire, qui rattache l'Alsace et la Lorraine à l'Allemagne qui forme elle, toujours un bloc, et qui déclare l'Union Démocratique Bretonne, réduisant ainsi la France à la moitié de son territoire ! (2)

Là, le fait de demander à mots couverts le rattachement de la Catalogne française à la Catalogne espagnole, conduit à demander celui du pays Basque Français au Pays Basque espagnol, etc. Ainsi, non seulement on s'appauvrit mais on enrichit les autres. Quels intérêts veut-on réellement servir ?

Il est vrai que cette manœuvre si elle aboutissait, ne ferait pas que des malheureux : comme le disait Marat, ce serait tout bénéfice pour les potentats locaux qui se multiplieraient, pour les capitalistes qui, grâce à la désunion, arriveraient tout droit à leurs fins. Quelle chance serait aussi pour eux, de ne plus avoir en face un service public qui représente un réel manque à gagner et qui n'aurait plus de raison d'être dans un pays morcelé.

Bon, vous aurez compris que, depuis le 25 septembre 1792, j'ai adhéré, une fois pour toute, et à l'encontre des Fédéralistes, à la proposition de Couthon de décréter que « La République Française est UNE ET INDIVISIBLE ». Vous aurez compris que j'approuve une fois pour toute Grégoire qui demandait l'enseignement obligatoire du français sur tout le territoire, même si les motivations des hommes de ce temps ne sont plus tout à fait celles d'aujourd'hui, et même s'il n'y a plus de colonies à conquérir.

Ce que je ne comprends pas, moi, par contre, c'est que sous prétexte qu'y ont été glissés incidemment les mots « Arras et Artois », on puisse dans « L'Incorruptible » présenter sur deux pages, un texte qui exprime l'idéal girondin contre lequel certains Montagnards, dont nous défendons la mémoire, ont mené un combat acharné.

Ce que je comprends, c'est qu'entre Robespierre et Brissot, il y a longtemps que j'ai définitivement choisi.



**JACQUELINE GRIMAUULT**

1) *Minorités et régionalismes. Enquête sur le plan allemand qui va bouleverser l'Europe.*  
Pierre Hillard. Annexe 26.

(2) *Source : Parti démocratique des Peuples d'Europe- Alliance libre européenne.*  
Rue Wiertzstraat 02h263 Bruxelles